

Lettre d'information N°0

Bonjour à tous et meilleurs vœux pour 2012. Du bonheur et de la réussite dans vos entreprises privées et professionnelles.

Pour l'Adélim, 2012 doit être l'année de la « transformation », après l'essai réussi en 2011 de rassembler une quarantaine de professionnels et de relancer l'association.

Ce premier bulletin fait office de « pilote ».

Il nous a semblé important de vous tenir informés du travail accompli par le Conseil d'Administration de l'association depuis sa (re)constitution en juillet dernier, réuni par deux fois, le 9 septembre et le 15 décembre 2011.

Les échanges engagés ont permis de confier à l'association un triple rôle :

- ▶ celui de favoriser les échanges d'expériences, de méthodes et de savoir-faire entre professionnels,
- ▶ celui de mener des réflexions collectives, de prendre des positions pour faire des propositions,
- ▶ celui de veiller à l'adéquation entre formation et besoins exprimés par les professionnels sur les territoires.

Il est trop tôt pour avancer une date, mais le printemps devrait nous réunir de nouveau.

En attendant, bon courage à tous, et n'hésitez pas à réagir sur le fond et la forme à cette première lettre et à faire connaître l'Adélim autour de vous.

Le Conseil d'Administration

► **L'animation territoriale au cœur des échanges**

Les questions **d'animation, de participation, de mobilisation des acteurs** sont revenues souvent dans les débats du 1^{er} juillet 2011.

Ces questions font également écho aux rencontres citoyennes de Tulle qui se sont déroulées en 2009 dans le cadre du Réseau Rural Limousin.

Que mettent les professionnels derrière ses notions ? Quelle place leur donnent-ils dans leurs pratiques ? Quels sont les freins à l'exercice de cette mission essentielle au développement local et au projet de territoire ?

Ces notions seront au cœur du second temps d'échanges à programmer au printemps 2012.

Contacts : Didier BERTHOLY et Christophe LAMBERT

► **L'Adélim force de propositions en devenir**

L'Adélim a vocation à être le porte-parole des professionnels et l'outil de reconnaissance des métiers de développement territorial auprès des partenaires et des employeurs.

Au préalable, les personnels en poste doivent montrer leurs capacités à se mobiliser et à partager des valeurs communes.

Il semble que la notion de projet de territoire doive être mise au centre de la réflexion que l'Adélim doit mener pour asseoir ses propositions.

C'est cette notion qui doit également permettre le dialogue entre tous les participants à ce processus fondateur du développement local : professionnels bien sûr, mais également élus, acteurs socio-professionnels et partenaires.

Contacts : Nicolas TAILLANDIER et Philippe PONSARD

► **Formation : quels besoins des professionnels ?**

Pour bien agir, il faut connaître.

Aussi, avant de faire des propositions concrètes, vous recevrez prochainement un questionnaire destiné à mieux cerner votre profil et vos besoins.

C'est un préalable important pour ensuite rencontrer des organismes de formation et vous proposer les formations collectives qui correspondent le mieux à vos attentes.

Contacts : Céline DROUAULT et Ellie LESUR

► **Le nouveau Bureau de l'Adélim**

Il a été élu le 9 septembre 2011. Il est composé de : Christophe Lambert (président), Ellie Lesur (vice-présidente et secrétaire) et Céline Drouault (trésorière).

► **Les rendez-vous**

Mars 2012 : retour de l'enquête sur les formations.

Printemps 2012 : temps d'échanges sur les notions **d'animation, de participation, de mobilisation des acteurs**